

28 septembre 2026

Convocation à la formation Juge FFGym

Bonjour **nom et prénom du stagiaire**,

Vous êtes convoqué.e pour la formation :

JUGE GAF NIVEAU 2

Lieu de l'examen : **CRAF DE LIEVIN - 62000 LIEVIN.**

Dates de la formation : du **11 octobre 2026** au **22 novembre 2026**.

Durée de la formation : **33 heures et 30 minutes (4.0 jours)**.

coordonnées du responsable de la formation : DELBECQ STEPHANIE stephanie.delbecqffg@yahoo.fr 06 71 33 69 65

LES FORMATEURS : FANNY LIENARD - ELISE ARNAUD - STEPHANIE DELBECQ - ROMANE DAUTEUILLE

Date	Heure	Lieu
11 octobre 2026 - matin et après-midi	09:00 – 12:00 et 13:00 – 17:00	CREPS WATTIGNIES - 11 rue de l'Yser 59139 WATTIGNIES et LIEVIN CRAF - chemin des manufactures 62800 LIEVIN
7 novembre 2026 - après-midi	13:30 – 19:30	LIEVIN CRAF - chemin des manufactures 62800 LIEVIN
8 novembre 2026 - matin et après-midi	09:00 – 12:00 et 13:00 – 17:00	LIEVIN CRAF - chemin des manufactures 62800 LIEVIN
21 novembre 2026 - après-midi	13:30 – 19:00	LIEVIN CRAF - chemin des manufactures 62800 LIEVIN
22 novembre 2026 - matin et après-midi	09:00 – 12:00 et 13:00 – 18:00	LIEVIN CRAF - chemin des manufactures 62800 LIEVIN

Vous trouverez des informations complémentaires concernant la formation sur la page web dédiée aux stagiaires de cette formation .:

Vous pourrez vous connecter à cette page à l'aide de votre email.

Vous trouverez sur cette page des détails supplémentaires, des documents, ainsi que le programme de formation.

En cas d'indisponibilité ou de renoncement, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible.

Rappel des pièces à fournir disponible sur votre espace

Autorisation Parentale

Autorisation de droit à l'image

Prévoir le pique-nique pour le 11 octobre

Possibilité de réserver la pension pour les diner/nuît/petit déjeuner et déjeuner pour les 7 /8 novembre et 21/22 novembre pour Liévin (tarif 75 euros par week-end)

Pour valider la réservation merci de réaliser un virement à l'IRFA (nom du stagiaire et formation à indiquer) avant le 15 octobre 2026.

Nous restons à votre disposition.

Bien cordialement,

KERKHOVE Marie-Laure pour IRFA